

TRAIN DE BANLIEUE

Turcotte est confiant d'obtenir le financement pour une étude

GILLES BÉRUBÉ
gilles.berube@tc.tc

Le député du comté de Saint-Jean, Dave Turcotte, se dit toujours confiant de pouvoir obtenir le financement nécessaire à la réalisation d'une étude sur le train de banlieue. Il voit même le train comme un élément moteur de la revitalisation du centre-ville.

Le projet d'établir une liaison de train de banlieue entre Saint-Jean-sur-Richelieu et Montréal a été l'objet de promesses lors des récentes campagnes électorales. En fait, c'est surtout la tenue d'une étude sur la faisabilité d'une telle liaison qui a fait l'objet d'engagements électoraux.

Pour sa part, la Ville de Saint-Jean maintient une réserve budgétaire de 45 000\$ pour financer sa contribution à une telle étude.

Lui-même militant pour l'implantation de ce service de transport en commun, Dave Turcotte a promis cette étude lors des dernières élections. Cet automne, sa collègue Marie Bouillé a fait le voyage aller-retour depuis Québec pour assister à une réunion du groupe Éco-Train et exprimer sa confiance sur la réalisation de l'étude. Il y a un an et demi, on parlait d'une somme totale de 170 000\$, en incluant la participation de la Ville.

STATIONNEMENT

Dans la foulée du programme de revitalisation du centre-ville, M. Turcotte voit le train comme

un élément moteur. Il conçoit fort bien la construction d'un stationnement incitatif étagé sur le terrain voisin du cinéma. Sa construction serait largement, voire entièrement financée par l'Agence métropolitaine de transport (AMT). Comme les usagers du train l'utiliseraient essentiellement de jour durant la semaine, le stationnement serait à la disposition des consommateurs et clients du centre-ville en soirée et de fin de semaine.

Tous ne partagent cependant pas son optimisme. Lors d'une récente assemblée du conseil municipal, le conseiller Yvan Berthelot a de nouveau exprimé son opposition au train de banlieue. Il a fait cette intervention à la suite d'un reportage paru dans La Presse sur le projet de système léger sur rail (SLR) sur le pont Champlain. Le SLR s'apparente à un métro en surface. Il partirait du terminus Chevrier ou peut-être même du centre commercial Dix-30 pour rejoindre le centre-ville de Montréal. Pour M. Berthelot, il s'agit du véritable projet d'avenir répondant aux besoins de Saint-Jean.

BUDGET

Avec ce service, la voie réservée aux autobus sur le pont Champlain serait éliminée. Les autobus arrivant de Saint-Jean feraient la correspondance avec le SLR, vraisemblablement au terminus Chevrier. À moins d'obliger les usagers de Saint-Jean à payer deux titres de transport, la municipalité serait vraisem-

blablement obligée d'adhérer à l'AMT.

La situation est la même avec le train de banlieue. La Ville pourrait difficilement lancer un train de banlieue sans devenir membre de l'AMT. On parle d'un investissement frisant les 100 M\$. Sans l'AMT, elle devrait assumer 100% du déficit d'exploitation et 25% des immobilisations.

Il y a un an et demi, une évaluation préliminaire avait établi l'impact budgétaire à 2,1 M\$ pour la Ville. De leur côté, les automobilistes devraient payer 5 M\$ de plus sous forme d'une taxe sur l'essence et de droits plus élevés sur l'immatriculation. Plus d'un pense que l'effet de la taxe sur l'essence serait imperceptible. De leur côté, les usagers du transport en commun auraient accès à la carte TRAM qui permet d'utiliser tous les services de transport de la région métropolitaine.

Enfin, l'article paru dans La Presse permet de faire un calcul intéressant. Le coût du SLR pourrait atteindre 2 milliards. Ce métro de surface permettrait de transporter 32 000 personnes par période de pointe, ce qui donne un investissement de 62 500\$ par passager. Ça n'inclut pas le coût des liaisons par autobus pour rabattre la clientèle vers le SLR. En 1999, une étude avait établi à un peu moins de 1800 personnes la clientèle potentielle d'un train de banlieue. Pour un investissement de 90 M\$, cela donne 50 000\$ par passager. ■



Dave Turcotte croit que le train peut devenir un facteur de revitalisation du centre-ville.

DERNIÈRE CHANCE!

Une vaste sélection de tous les styles !

montures gratuites*



St-Jean-sur-Richelieu
949, boul. du Séminaire N.
450 348-1155

C'est notre façon de vous dire merci !



newlook.ca

Examen de la vue sur place par des optométristes
Prescriptions de l'extérieur acceptées

NEWLOOK
lunetterie

*Cette offre est valide pour un temps limité sur une sélection de montures et s'applique à l'achat de lunettes complètes incluant des verres ophtalmiques avec traitement résistant aux rayures. Ne peut s'ajouter à tout autre rabais ou promotion. Monture à titre indicatif seulement. Détails en magasin. Michel Laurendeau, opticien.